

## Note aux auteurs

**Anthropologie & développement** est une revue bilingue à comité de lecture, publiée par l'APAD. Elle prend la suite du *Bulletin de l'APAD*, dont 36 numéros ont été publiés entre 1991 à 2012. La revue *Anthropologie et développement* démarre ainsi au n°37. Ces numéros déjà publiés sont disponibles sur <http://apad.revue.org/>.

La revue publie des dossiers thématiques et des numéros de *varia*. Les dossiers thématiques comprenant un numéro simple, double ou triple, sont consacrés à un thème spécifique faisant le point sur un domaine précis du champ du développement ou du changement social. Les propositions de dossiers thématiques à la rédaction sont donc les bienvenues.

Les articles peuvent porter sur toute aire culturelle.

*Anthropologie & développement* publie aussi des comptes-rendus de lecture, des recensions d'ouvrages et des comptes-rendus de thèse. Les comptes-rendus de lecture et les recensions d'ouvrages peuvent être sollicités par la Rédaction, mais ils peuvent aussi lui être proposés. Ils ne doivent pas dépasser 2 000 mots. Les consignes pour les comptes-rendus de thèse sont décrites au point III.

### I- Procédure de soumission des articles

Les textes sont à envoyer à l'adresse suivante : **revue@apad-association.org**

Les articles sont évalués par deux relecteurs anonymes, dont au moins un membre du Comité de lecture.

L'évaluation des articles peut conduire à quatre réponses :

1. Accepté
2. Accepté sous réserve de modifications
3. Proposition de modifications importantes sans garantie de publication
4. Refusé

L'auteur recevra l'avis sur l'évaluation de son texte dans un délai de 3 mois suivant sa proposition à la Revue de l'APAD.

### II-Charte déontologique et politique anti-plagiat

L'APAD est particulièrement vigilante aux questions de déontologie et de prévention du plagiat. De ce fait, l'association adhère au Code de conduite du COPE (Committee On Publication Ethics), téléchargeable en [cliquant sur ce lien](#).

Le plagiat consiste à copier ou très fortement s'inspirer des écrits d'un auteur sans le citer. Il s'agit d'une faute morale et professionnelle grave. En France, le plagiaire peut être condamné par la justice et lourdement sanctionné par l'institution à laquelle il appartient. En cas de plagiat avéré dans un article qui lui est soumis, l'APAD se réserve le droit de refuser l'article et d'en informer l'institution à laquelle appartient l'auteur.

### III- Règles de présentation des articles

Les textes au format du logiciel Word ou Opendocument ne doivent pas excéder 50 000 signes (notes, bibliographie et espaces compris). Le texte initial doit être saisi « au kilomètre » (sans tabulations et sans feuille de style) dans la police Times New Roman de taille 12. Le paragraphe « normal » est à interligne simple, espaces avant et après de 6 points (pas de saut de paragraphe pour séparer deux paragraphes). La version finale doit être mise en forme selon le modèle de la revue (envoyé aux auteurs après acceptation du texte).

Il appartient à l'auteur de s'assurer de la qualité de la langue dans laquelle est écrit le texte, en s'adressant le cas échéant à un professionnel de la traduction.

Le texte inclut :

- un titre et éventuellement un sous-titre,
- le prénom et le nom de l'auteur. L'affiliation institutionnelle et l'adresse électronique sont en fin d'article,
- un résumé en français et en anglais (200 mots),
- 5 mots clefs,
- les notes de bas de page numérotées de 1 à 20 (maximum),
- les citations dans le corps du texte (au dessus de 2 lignes, les citations sont à mettre dans un paragraphe séparé),
- les éventuels schémas, cartes, à intégrer dans une zone de texte et non directement dans le texte,
- la hiérarchie des titres (2 niveaux de titres maximum dans le texte). Les titres, sous-titres, titres de sections et sous-sections doivent être courts et explicatifs,
- une bibliographie mentionnant tous les auteurs cités dans le texte.

Les **renvois à la bibliographie** se font dans le texte, et non dans les notes de bas de page, réservées aux commentaires.

- La référence sera présentée dans le corps du texte sous la forme : (Dupont, 1960 : 20) ; (Dupont et Dupond, 2000 ; Durand, 2014)
- Les noms des auteurs doivent être écrits en lettres minuscules.
- Les écrits d'un même auteur parus la même année seront distingués par des lettres minuscules (1977a, 1977b).

La **bibliographie** est présentée à la fin du texte par ordre alphabétique de noms d'auteur.

→ Pour les ouvrages et documents de travail publiés :

Kourouma A., 1968, *Les soleils des indépendances*, Paris, Éditions du Seuil.

Whitfield L. et Maipose G., 2008, *Gérer la dépendance : les causes de la faible "appropriation" dans les pays africains et les stratégies pour en sortir*, Global Economic Governance Programme, note d'analyse n°34, Oxford, Oxford University, 8p.

→ Pour les articles publiés dans une revue ou un journal

Althabe G., 1990, « Ethnologie du contemporain et enquête de terrain », *Terrain*, 14 : 126-131.

→ Pour les mémoires, thèses, rapports

Blanchet X., 1999, « La sensibilité des catégories affectives chez les pygmées », thèse de doctorat nouveau régime sous la direction de Jean Dupont, EHESS, Marseille, 452 pp.

Dupont X, 2014, « Evaluation ex-post du projet d'appui aux acteurs locaux », Cotonou, Ministère de la santé publique/Cabinet Experts associés, 39 p.

→ Pour les articles publiés dans un ouvrage collectif

Beneduce R., Salamanta O. et Fiore B., 1990, « L'épilepsie en pays dogon. Une perspective anthropologique et médicale », in Coppo P. et Keita A. (éds.), *Médecine traditionnelle. Acteurs, itinéraires thérapeutiques*, Trieste, Edizioni E : 195-238.

Bonte P., 1991, « Valeur » in Bonte P. et Izard M. (éds.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF : 733-735.

→ Pour les textes non publiés : auteur, année, titre du texte, lieu de rédaction, institution, multigr.

Schwartz A., (janvier) 1993, « L'adhésion des paysans à la culture du coton au Burkina Faso. Des comportements contrastés », Bondy, ORSTOM, multigr.

Cheron G., 1948, « Quatre épisodes de l'histoire de la Haute-Volta : le siège de Bama, le royaume tiéfo, la prise de Bobo-Dioulasso, l'activité politique de la princesse Guimbi », Paris, multigr.

### III- Recommandations aux auteurs de comptes-rendus de thèse

Les références de la thèse doivent être indiquées comme suit :

Prénoms et noms de l'auteur, date, titre et sous-titre de la thèse, école doctorale (s'il y a lieu), institution de rattachement, nombre de pages, mots-clés (5 au maximum) ; adresse courriel de l'auteur de la thèse ; lien avec le site internet où la thèse peut être téléchargée (le cas échéant).

La Revue entend par compte-rendu de thèse un résumé critique qui entre en matière et discute le contenu du travail. Pour publier un compte-rendu de sa thèse dans la revue Anthropologie & Développement, l'auteur de la thèse soutenue avec succès a deux possibilités :

- soit il demande à un membre de son jury de thèse de bien vouloir soumettre un compte-rendu de son travail à la revue ;
- soit il entreprend ce travail lui-même.

La longueur du CR doit être comprise entre une et deux pages (entre 2000 et 5000 signes). Les simples résumés de quelques lignes ne sont pas admis. Comme pour les articles proposés pour publication, le Comité de rédaction se réserve le droit d'accepter ou de refuser la publication d'un compte-rendu.

Le texte doit être saisi au kilomètre sans tabulation ni feuille de style en Time New Roman taille 12.